

Université Pierre Mendès France Grenoble II
Centre d'Etudes et de Recherche en Droit, Histoire, Administration Publique (CERDHAP)
Université de Versailles St-Quentin-en-Yvelines
Institut Supérieur de Management – LAREQUOI
Nouvelle Université Bulgare
Département des sciences politiques
Institut d'Etudes Européennes et Internationales de Reims (IEEI)
Université Matej Bel de Banska Bystrica
Faculté des sciences politiques et des relations internationales – Chaire Jean Monnet

Frontières, Mobilités, Echanges

Appel à contribution / Call for papers

Colloque International / International Conference

16 janvier 2015, Grenoble

Sous la direction de Jamil Sayah et Serge Dufoulon



Appel à contribution

Les frontières sont des constructions sociales disait Simmel : « *La frontière n'est pas un fait spatial avec des conséquences sociologiques, mais un fait sociologique qui prend une forme spatiale* ». On peut considérer que les frontières sont des lieux déterminés qui unissent et séparent dans une même tension. Des seuils et lieux de passage obligés d'humains et d'objets, mais vers quoi et où ? Certains d'ailleurs ne traversent pas les frontières, mais ils s'y installent pour échanger en modifiant le paysage de la frontière alentour. Au fond, on peut se demander si notre humanité commence et s'arrête aux frontières et surtout d'où sommes-nous ? On observe avec Vincent Kaufmann¹, que les figures des mobilités sont multiples². La frontière vient stopper le mouvement des individus, faire barrage à toute mobilité pour filtrer à partir du statut de chacun et des politiques publiques nationales et internationales ceux qui peuvent être autorisés à être mobiles que ce soit dans des formes réversibles ou irréversibles.

S'intéresser aux mobilités et aux échanges autour de la frontière, c'est-à-dire mettre en lumière que les frontières ne sont pas des lieux imperméables faisant obstacle à la circulation et séparant les êtres et les choses, mais des lieux de porosités autour desquelles et à travers lesquelles se réalisent une mobilité et un échange permanent des individus et des biens, des éléments culturels et des symboles. En ce sens les frontières sont des lieux de reconfiguration des rapports sociaux en relation avec l'espace. La vie s'organise autour des frontières d'une manière singulière et les formes de l'altérité y sont multiples et surprenantes. Des régions sont nourries par les frontières que l'on songe à la frontière Pologne-Biélorussie, franco-suisse, Franco-Espagnole, etc., qui voient, chaque jour des milliers de frontaliers passer d'un bord sur l'autre pour aller travailler ; des familles s'établir de part et d'autre de la frontière commerçant, exerçant des métiers spécifiques marqués par la frontière et ses fréquentations et se distinguant de ceux qui ne sont pas des frontaliers.

Pour les chercheurs en Sciences Sociales, Sciences Politiques, Droit et Gestion comment penser ces thématiques de Frontières, Mobilités et Echanges en relation avec celle de l'intégration européenne en relation avec les pays de voisinages ou de la Méditerranée ?

Être de la frontière c'est certainement vivre une double ou triple vie identitaire et cosmopolite qui nourrit la culture de la frontière et les cultures régionales et nationales. Les thématiques de recherches sont riches autour de Frontières, Mobilités et Echanges notamment dans ces temps de reconfigurations des espaces nationaux et internationaux, que l'on songe à l'ex-Yougoslavie, la Géorgie, l'Ukraine, l'Irak, etc., ou encore aux modes d'échanges toujours sujets aux fluctuations des événements et de la géopolitique : circulation des biens, de l'énergie et des personnes au regard des actions politiques concernant des décisions comme les embargos, les sanctions et les restrictions de circulation des personnes (maladies, etc.).

Observer et analyser la culture de et autour de la frontière, son imaginaire et ses modes de vie peut mettre en perspective des formes de représentations et d'usages de l'espace et de l'environnement tout à fait spécifiques qui ne peuvent être une simple addition des représentations de deux ou plus espaces nationaux ni être un simple espace international vacant de toute singularité comme le seraient les aéroports et autres lieux de transits qui voient les mêmes espaces commerciaux, les mêmes hôtes, les mêmes voyageurs traverser aussi rapidement que le permettent une escale et les formalités de police ces territoires administratifs « non lieux » au sens de Marc Augé.

¹ Kaufmann, V., 2005, « Mobilités et réversibilités : vers des sociétés plus fluides ? », *Cahiers internationaux de sociologie*, 2005/1, n° 118, pp. 119-135.

² Nous avons également décrit et analysé certaines formes de mobilité dans Dufoulon, S., & Rostekova, M. (dir), 2011, *Migrations, Mobilités, Frontières et Voisinages*, Paris, L'Harmattan.

Il faut aussi tenir compte des frontières économiques. Ainsi, la frontière de production est la courbe des productions optimales compte tenu des ressources et de la technologie. Pour arriver à dépasser et donc faire croître la production, il faut accroître les échanges et faciliter les mobilités des facteurs de production. Voilà pourquoi les notions de frontières sont connotées négativement dans les institutions appliquant les concepts libéraux (FMI, OMC, UE...). Néanmoins les agents économiques, les entreprises en particulier, cherchent à l'intérieur de leurs frontières réelles (géographiques, technologiques) ou construites (normes, réseau, etc.) à créer, capter et conserver des rentes liées à l'existence de ces zones d'influence, ils refusent donc toute mobilité et veulent contrôler les échanges. Les trois concepts proposés sont donc au cœur des relations économiques telles que pensées et imposées par la globalisation.

D'ailleurs, le constat de la prévalence de l'économique, au moins en apparence, s'impose dans la construction et l'intégration européenne et cette genèse économique des partenariats constitue peut-être un obstacle. Certaines frontières ont disparu, d'autres se sont imposées. Les « crises » économiques, politiques, identitaires actuelles entraînent ainsi des remises en question de la poursuite de l'union politique sans qu'il soit souvent imaginé de découpler l'économique du politique. Mais l'économique n'agit pas en fascination ou en répulsion uniquement au niveau européen. Se posent en effet aussi des problèmes d'identité des entreprises comme de certaines institutions, de leur place et rôle au sein de la collectivité. La nationalité de l'entreprise et de ses dirigeants est un des éléments des cultures d'entreprise, et peut-être aussi des stratégies, d'autant moins important que l'entreprise est pluri, multi ou transnationale, mais elle sous-tend souvent les décisions prises et le mode de management. La nationalité des entreprises n'est pas une notion neutre en termes de management. Ainsi, le paradigme induit par les trois termes mis en perspectives : Frontières, Mobilités, Échanges est particulièrement important pour les entreprises en Europe, à l'heure des échanges de salariés et de l'optimisation fiscale, alors que l'Europe sociale peine à se construire et que la responsabilité sociale s'impose aux entreprises.

De nouveaux défis s'imposent particulièrement à l'Europe lorsque des populations poussées par la guerre, la misère et la perspective de sécurité et d'un mieux vivre tentent d'accéder à l'espace Schengen par tous les moyens, tels que FRONTEX : ici comment considérer les frontières face à ces mouvements de populations massifs, exonèrent-elles de l'assistance à l'humain, l'autre ? La gestion de ces évolutions autour des frontières doit-elle admettre d'autres outils ?

Des dangers plus insidieux apparaissent tels que les nouvelles formes de menaces qui pourraient déstabiliser les Etats et les démocraties en Europe et ailleurs, comment dès lors, envisager la sécurité liée à des formes de contrôle des frontières pour les entrants comme pour les sortants, ces barrières sont-elles des protections juridiques et physiques efficaces.

Propositions de contributions

*Langues du colloque : français et anglais (contributions écrites et présentations orales).
Communication au colloque : en langue française ou anglaise, 20 mn.*

Les propositions de contributions (thématiques et court résumé de la proposition) sont à adresser avant le 15 décembre 2014 à Jamil Sayah (sayah.jamil@gmail.com) et à Serge Dufoulon (serge.dufoulon@upmf-grenoble.fr)

Comité scientifique et d'organisation Scientific and organization committee

Irena Bokova, Nouvelle Université Bulgare, Sofia

Thierry Côme, Institut d'Études européennes et internationales, Université de Reims-Champagne-Ardenne

Serge Dufoulon, Université Pierre Mendès France, Grenoble

Antony Galabov, Nouvelle Université Bulgare, Sofia

Radovan Gura, Faculté de science politique et des relations internationales, Université Matej Bel de Banská Bystrica

Anna Krasteva, Nouvelle Université Bulgare, Sofia

Mária Rošteková, Faculté de science politique et des relations internationales, Université Matej Bel de Banská Bystrica

Gilles Rouet, LAREQUOI, Université de Versailles-St-Quentin-en-Yvelines et Université de Banská Bystrica

Jamil Sayah, Université Pierre Mendès France, Grenoble